

TECHNICIEN DE MESURES (H/F)

ATMO Grand Est est l'organisme agréé par le ministère en charge de l'environnement pour la surveillance et l'évaluation de la qualité de l'air en région Grand Est.

ATMO Grand Est est implantée sur 4 sites : Metz, Nancy, Reims et Strasbourg.

Dans le cadre de sa mission centrale de production de données, ATMO Grand Est est dotée d'un dispositif de mesure réparti sur le territoire et d'outils de modélisation permettant d'évaluer la qualité de l'air.

Les missions consistent également à informer la population et les décideurs pour une meilleure compréhension des phénomènes de pollution atmosphérique et pour répondre aux enjeux majeurs tels que l'air, le climat, l'énergie, la santé...

Nous rejoindre c'est vous engager pour l'air de votre région !

Descriptif du poste

Nous recherchons pour notre établissement de Reims (51) un/une technicien(ne) de mesures en CDI.

Intégré(e) au sein de la direction Opérationnelle et plus particulièrement au sein de l'unité « Mesures », vous aurez pour missions principales :

- Assurer les opérations de maintenance préventive et curative des équipements (analyseurs, préleveurs...) du réseau de mesure de la qualité de l'air (mise en place, entretien, étalonnage, réparation..) ;
- Participer aux campagnes de mesures ;
- Assurer le bon fonctionnement des télétransmissions des données ;
- Valider les données ;
- Participer à la démarche QSE de la structure.

Profil

De formation BAC+2 DUT/ BUT mesures physiques ou BTS équivalents, vous possédez des compétences techniques et manuelles. Vous êtes rigoureux/rigoureuse et organisé(e).

Vous avez le sens des responsabilités et l'esprit d'initiatives. Vous êtes autonome et dynamique.

- Des connaissances relatives aux Normes ISO et aux outils de GMAO sont souhaitables ;

- Permis B obligatoire ; port de charge ;
- Goût pour le terrain et le travail en équipe.

Conditions

- Rémunération selon profil
- Poste basé à Reims (51) avec des déplacements ponctuels sur la région Grand Est
- Statut ETAM : 37,30H/ semaine
- 6 semaines de congés payés/an
- Nombreux avantages sociaux (Congés, 15 jours de RTT, prime annuelle, prime vacances, mutuelle prise en charge par l'employeur à hauteur de 75%, tickets restaurant, prévoyance, comité d'entreprise, indemnités kilométriques vélo...)